Saint Barthélémy

Janvier 2009
N° 57

Meilleurs Vœux

Bulletin d'Informations Communales

Mot du Maire

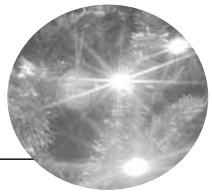

Notre première année de mandat n'aura pas connu d'évènement important sur notre commune.

Cependant, depuis les élections municipales du mois de mars dernier, il n'y a pas eu de répit pour l'équipe municipale. Les différentes commissions se sont réunies à maintes reprises. C'est dire combien l'ampleur de la tâche municipale est considérable. D'autre part, notre représentativité aux différentes structures intercommunales et en particulier à Baud Communauté et au Pays d'Accueil ou l'Art dans les Chapelles, nous demande énormément de présence et de responsabilité.

Parmi les différents dossiers, il y a l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) qui suit sont cours et mérite toute notre attention. Différentes études sont nécessaires et il faut être très vigilant. Ce document d'urbanisme qui sera soumis à enquête publique représente un enjeu important pour les années futures.

Les travaux relatifs à la Rue de Kergevaise et la Cité des Bleuets sont en cours de finition et seront achevés en ce début d'année. La première tranche de la rénovation de l'école les Hirondelles a été réalisée l'été dernier et la deuxième tranche est prévue l'été prochain, pendant les grandes vacances.

Autre projet qui démarre, c'est la réhabilitation et la mise aux normes des installations septiques individuelles. Dans un premier temps, il s'agit de faire le diagnostic des installations existantes. Les personnes concernées ont été informées par le service créé par Baud Communauté : Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Une réunion d'informations a eu lieu à ce sujet à la salle polyvalente le 5 novembre dernier.

L'économie mondiale traverse actuellement une période difficile. Le milieu financier subit de grosses turbulences. Nul ne peut dire aujourd'hui quels seront les impacts réels de cette crise. Ce qui est à craindre, c'est qu'elle s'installe dans la durée et que les conséquences soient lourdes.

Au niveau communal, même si cela n'a pas d'incidence directe, nous devons agir avec beaucoup de modération en lissant nos investissements futurs dans le temps tout en sachant que l'activité économique dépendra aussi de la volonté des collectivités locales à investir. Il faut savoir garder un optimisme raisonné.

A travers cette conjoncture difficile, nous avons une grosse inquiétude en ce qui concerne l'avenir de notre bureau de poste. Nous savons que la Poste a la volonté de réduire le nombre de bureaux et notamment en milieu rural. Officiellement à ce jour, nous n'avons rien de nouveau. Le Bureau de Poste de SAINT BARTHELEMY est ouvert au public 25 heures par semaine. Mais nous sommes sur nos gardes et, par solidarité avec d'autres communes, nous avons adhéré au collectif de défense contre la fermeture des bureaux de poste. S'il y avait du nouveau à ce sujet, je ne manquerais pas de vous le faire savoir afin qu'on soit solidaire dans la mobilisation pour garder notre Bureau de Poste à SAINT BARTHELEMY, élément vital pour la vie de nos concitoyens.

A SAINT BARTHELEMY, nous avons un tissu d'activités commerciales attrayant dont disposent peu de communes de notre taille. Nous apportons aux commerçants nos encouragements. La Poste est un élément moteur pour l'activité de notre commune. C'est un service public que nous voulons préserver.

Nous avons une commune vivante, il faut lui donner encore plus de vitalité et il nous appartient à tous d'y apporter notre soutien, notre appui et notre collaboration afin qu'on puisse y vivre dans les meilleures conditions.

Mot du Maire

Pour cela, je compte beaucoup sur les associations locales, sur leurs dirigeants qui ont un grand mérite et que je tiens à féliciter pour leur dévouement.

Le bénévolat devient une denrée rare et pourtant rien ne peut se faire s'il n'y en n'a pas. Entrer comme dirigeant ou bénévole dans une association est un geste noble et généreux qui mérite le respect et notamment lorsqu'il s'agit d'encadrer les jeunes ou d'animations culturelles.

C'est ainsi que je conçois la vie à SAINT BARTHELEMY, une vie la plus agréable possible. C'est le vœu que je formule pour vous en ce début d'année et avec l'ensemble de mes collègues du Conseil Municipal, je vous souhaite à tous, une bonne année 2009.

Bléad Mad
Le Maire,
Noël MAHO

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Toute la population de ST BARTHELEMY
est cordialement invitée
pour la traditionnelle soirée des vœux

le vendredi 9 janvier à 18 heures 30

à la salle polyvalente.

Avec la prestation de l'école de musique de Baud.

BONNE ANNEE
BLEAD MAD
HAPPY NEW YEAR

Message de Bienvenue

La Municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont installés dans notre commune au cours de l'année 2008 et les remercie d'avoir choisi ST-BARTHELEMY pour s'établir.

LE CONSEIL MUNICIPAL

De gauche à droite :

David LAVENANT,
Evelyne ELEDU, Bernard ROBIC,
Yolande KERVARREC,
Catherine ALART,
Françoise BOUTTIER,
Guy PRUVOT,
Gilbert LE METAYER,
Linda JIMENEZ-KUHN,
Josette LE SAUX,
Franck GUILLO

Pierre LE NEVANEN,
Odile LE PABIC, Noël MAHO,
Emile LE MOULLIEC

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSIONS MUNICIPALES

FINANCES
MAHO
LE PABIC
LE MOULLIEC
LE NEVANEN
ROBIC
JIMENEZ-KUHN
LE SAUX

"TRAVAUX - VOIRIE LOTISSEMENT"
LE MOULLIEC
ROBIC
LE METAYER
GUILLO
LAVENANT

"TRAVAUX BAT COMMUNAUX"
LE MOULLIEC
LE METAYER
LAVENANT
LE PABIC
LE SAUX

LOGEMENTS
LE MOULLIEC
ELEDU
ALART
LE PABIC
LE METAYER
PRUVOT

"GESTION SALLE POLY. RECEPTIONS"
LE PABIC
ELEDU
ALART
KERVARREC
BOUTTIER
ROBIC

"CADRE DE VIE - ENV. RURALITE"
LE PABIC
LE NEVANEN
JIMENEZ-KUHN
LE SAUX
PRUVOT
GUILLO
LAVENANT David
"LAVENANT Françoise (Référente)"

CCAS - AFF. SOCIALES
MAHO
LE PABIC
LE SAUX
ELEDU
KERVARREC
"LE GOUELLEC (délégué Banque Alimentaire)"
"LE SOMMER (délégué Secours Catholique)"
"LE GALLO (délégué MSA)"
"LE COQ (délégué UDAF)"

REVISION-LISTE ELECTORALE
MAHO
LE PABIC
LE NEVANEN
ROBIC
JIMENEZ-KUHN
KERVARREC
"BOTHUA (Délégué du Préfet)"
"LE GOUDIVEZE (Délégué du Tribunal) "

PLU-URBANISME
MAHO
LE PABIC
LE MOULLIEC
ROBIC
LAVENANT
LE SAUX
ALART
"LAVENANT Françoise (Référente)"

"APPELS-OFFRES MARCHES PUBLICS"
MAHO (Président)
LE PABIC (Titulaire)
LE MOULLIEC (Titulaire)
ROBIC (Titulaire)
LE NEVANEN (Suppléant)
LAVENANT (Suppléant)
LE SAUX (Suppléant)

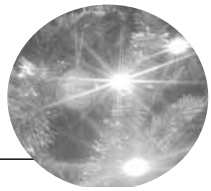

COMMISSIONS MUNICIPALES

PERSERSONNEL COMMUNAL
MAHO
LE PABIC
LE MOULLIEC
LE NEVANEN
ROBIC
JIMENEZ-KUHN
ALART

COMMUNICATION
LE NEVANEN
ELEDU
JIMENEZ-KUHN
BOUTTIER
KERVARREC
PRUVOT

ENFANCE-JEUNESSE
LE NEVANEN
ELEDU
JIMENEZ-KUHN
BOUTTIER
KERVARREC
GUILLO
GUIGUENO (Référent)

CULTURE-TOURISME
KERVARREC
LE NEVANEN
PRUVOT
GUILLO
BOUTTIER
GUIGUENO (Référent)

"SPORT-ANIMATIONS ASSOCIATIONS"
MAHO
KERVARREC
ALART
LE METAYER
LAVENANT
GUILLO

"COMMISSION AGRICOLE ET RECENSEMENT DES COURS D'EAU"

LE PABIC	Odile
LE MOULLIEC	Emile
ROBIC	Bernard
LAVENANT	David
JIMENEZ KHUN	Linda
LAVENANT	Pascal
LE COQ	Bernard
NEDELLEC	Georges
LE DORTZ	Robert
LE PALLEC	Gilles
LE GOUELLEC	Didier
CORRIGNAN	Dominique
BELLEC	Laurent
LE GOUDIVEZE	Fernand
LE GAL	Bruno
PETIT	Michel
LE GALLO	Bernard

REPARTITION DES DIFFERENTS SECTEURS GEOGRAPHIQUES DE LA COMMUNE PAR CONSEILLERS MUNICIPAUX

MAHO Noël
Rue de la Mairie
(n°25 au 33 - n°18 - n°20)
Libihan
Rue de la Suchetterie

ROBIC Bernard
Place de l'Eglise
Impasse Presbytère
Le Resto
Route de Baud
Rue de Pont Marat
Rue des Rosiers

ELEDU Evelyne
Kergouave-Vihan
Kercadio
Kerdec
Kergouave
Talhouët Kerdec
Talhouët St-Rivalain
Tréblavet

LE SAUX Josette
St-Corentin
Bodeven
Bodivo
Botpohic
Kergroix
Kerven
Lomeldan
Sablen

GUILLO Franck
Pen Pou
Golhudic
Guernic St-Fiacre
Kerguillouzo
Kérhel
Kermorduel Bas
Kermorduel Haut
Kernicol
St-Fiacre
Talnay
Trémorin

LE PABIC Odile
Rue de la Mairie
(n°01 au 16 - n°23)
Lot. de la Suchetterie
Rue de Kergallic
Résid. des 4 Vents

ALART Catherine
Rue de la Gare
Rue de la Fontaine
Vieux Bourg

PRUVOT Guy
Les Saules
Cosporh
Guernic le Bourg
Lann Gouter
St-Rivalain
St-Thuriau

KERVARREC Yolande
Kérévenot
Kergras
Kerluherne
Kernestic
La Métairie
Lande St-Guen
Pendevet
Penmané
Pennerlay
St-Guen
Talforêt Bas
Talforêt Haut

BOUTTIER Françoise
Avéléhon
Coët-Auquer
Guerdoaric
Henven
Kerledorze
Kerthuaut
Nénèze
Stanquen
Tallen Raude

LE MOULLIEC Emile
Rue de la Mairie
(n°37 au 47 - n°26 - n°28)
Kergoff
Rue des Marguerites
Rue des Peupliers

JIMENEZ-KUHN Linda
Cité des Bleuets
Fontaine St-Jean
Govéro
Kergevaise
Kerru
Lann Mézo
Pen Prat

LAVENANT David
Rue du Stade
Rue de la Poste

LE METAYER Gilbert
Rue de la Résistance
Bodrain
Féléhan
Kerdonerh
Kérhéro
Le Galluage
Le Rohic

LE NEVANEN Pierre
Clécran
Gorboul
Kerfosse
Kerhuilic
Kermabernars
Kernars
La Grande Lande
La Petite Lande
La Villeneuve
Moulin de Kerhuilic
Squirio
St-Adrien
St-Ily
Talhouët St-Adrien

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2ème SEMESTRE DE L'ANNEE 2008

TARIFS MUNICIPAUX AU 1ER JANVIER 2009

Le Conseil Municipal a voté les tarifs suivants pour l'année 2009

Salle Polyvalente	euros
Réunion (Asso locale)	50
Vin d'honneur (Asso locale)	60
Vin d'honneur particulier de ST BARTHELEMY	120
Vin d'honneur particulier hors ST BARTHELEMY	140
Réunion de famille après obsèques	100
Repas (Asso locale)	135
Repas particulier de St Barth grande salle	240
Repas particulier hors St Barth grande salle	320
Repas particulier de St Barth petite salle jaune	190
Repas particulier hors St Barth petite salle jaune	260
Mariage matin (2 repas)	400
Mariage après-midi (1 repas) ou réveillon familial	340
2 salles mariage matin	520
2 salles mariage après-midi	470
Réveillon organisé par traiteur ou restaurateur	570
Concours de cartes fléchettes, Loto (Asso locale)	90
Concours de cartes (Asso ext,)	120
Bal ou Fest-Noz (Asso locale)	130
Bal Club 3ème Age (moins 30 € ménage)	100
Bal ou Fest-Noz (Asso ext,)	180
Journée expo-vente dans grande salle	200
Journée expo-vente dans salle jaune	150
Utilisation de salle lendemain	100
Cours de danse 3è âge (par séance)	40
(1 location gratuite par an pour chaque école	
Tarifs Annuels utilis. salle polyval.	
Activités régulières sur 1/2 journée par semaine (cartes-calligraphie-couture….)	120
Lotos mensuels club 3ème âge	300

Cimetière	
Conces. 30 ans le m²	70
Conces. 50 ans le m²	105
Inhumat. Exhumat.1ère opération	50
Opérations suivantes	20
Utilisation caveau communal 1 mois	20
Colombarium	
Concession 10 ans	240
Concession 15 ans	320
Concession 30 ans	500
Assainissement	
Tout Branchement	1 500
Redevance	37
Prix m³	1.40
Ticket Sport - CLSH	
Activité sur place TS et CLSH enfant de St Barth.	3.50
Activite sur place TS et CLSH enfant hors St Barth.	4.50
Sorties TS et CLSH enfant St Barth	10
Sorties TS et CLSH enfant hors St barth	12
Mini camp à St Barth la journée	11
Mini camp à l'extérieur la journée	16
Centre Culturel (tarif annuel) Terme à échoir Abonnement individuel	8
Abonnement famille	15
Initiation informatique individuel	50

TRAVAUX

Rue de Kergevaise :

La Rue de Kergevaise sera aménagée à partir de la Route Départementale jusqu'à l'entrée de la Cité des Bleuets.
Les Travaux se décomposent comme suit :
Eclairage public : 6 630,40 € TTC
Voirie : 16 194,20 € TTC (Travaux réalisés dans le cadre du droit de tirage Baud-Communauté*)
France-Télécom : 2 152,80 € TTC (enfouissement de la ligne)

** Droit de tirage :*
Il s'agit d'un montant alloué par Baud Communauté pour assurer l'entretien de la voirie communale. Chaque commune dispose d'un crédit, appelé droit de tirage, qui est calculé en fonctions de l'importance de la Commune (population, longueur de voirie, potentiel fiscal).

Cité des Bleuets :

La voirie définitive et l'éclairage public sont en cours de réalisation dans le lotissement "Cité des Bleuets".

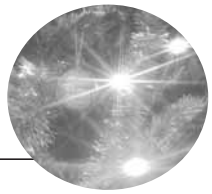

Rue de la Mairie :
Monsieur BARRE Paysagiste a été contacté pour apporter ses conseils sur la taille des arbres situés dans l'ilot central rue de la Mairie.

Travaux à l'école " Les Hirondelles " :
Les travaux prévus, réfection des sols et plafonds dans la classe maternelle et préau, ont été réalisés pendant les vacances d'été 2008. Les travaux des 2 autres classes sont programmés pour l'été 2009. Une réception de travaux avec les entreprises et le Conseil Municipal a eu lieu le samedi 11 octobre à 11 heures.

Alarme salle polyvalente :
Le Conseil Municipal a décidé le remplacement du système d'alarme dans la salle polyvalente par les Ets BELLEC de Baud, mieux disant après consultation, pour un coût de à 1 548.29 € TTC.

Logements locatifs :
Des travaux de peinture ont été effectués dans 2 logements locatifs au 5 Rte de Baud (studio) et au 9 Rue de la gare (T3 au dessus de l'école). Ils sont libres à la location. Renseignements en Mairie.

Panneaux de signalisation :
Chaque conseiller a recensé dans son secteur les panneaux de villages ou de signalisation à remplacer. Une étude chiffrée sera établie par Baud Communauté.

Eclairage autour Eglise et devant Mairie :
Les lampes, défectueuses suite à un orage, seront remplacées par l'ense RESO.

Réparation du tracteur :
Une révision et remise en état complète du tracteur ont été réalisées par Mr LE SOLLIEC de Rohan pour un montant de 5 629.42 € TTC.

PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)
La commission s'est réunie à 5 reprises dont 2 fois avec le Cabinet Géo Bretagne Sud pour l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) qui a été validé le 21 octobre. La commission a répertorié les fontaines, lavoirs, fours, chapelles …. Elle devra également recenser les chemins pédestres ainsi que les villages de caractère où se trouve un certain patrimoine pouvant être restauré. Ces villages pourraient être classés en zone NR (Zone de rénovation en dehors des exploitations agricoles) permettant d'offrir plus de possibilités de restauration, d'extension et de valorisation du patrimoine existant. La commission en collaboration avec Baud Communauté a étudié le projet d'aménagement de la zone d'activités de Kerledorze. La commune a informé la SAFER de son intérêt pour acquérir des terres à Kerthuaut appartenant à Monsieur MORVAN Jean-Michel.

Des contacts devront être pris avec quelques propriétaires de terrains en centre bourg pour permettre un développement de l'urbanisation et pour élaborer un projet d'ensemble d'infrastructures communales. La commission devra également travailler sur la gestion de l'espace agricole, le recensement des cours d'eau, la gestion des eaux pluviales, l'assainissement.

Réunion de la commission agricole le 11 décembre pour lancer l'inventaire des cours d'eau. Inventaire établi avec la collaboration de Monsieur CAIGNEC et selon le cahier des charges du SAGE BLAVET.

Le Conseil Municipal confirme sa volonté d'acheter le terrain DERIAN Rue de la Poste en vue d'un lotissement d'une quinzaine de lots.

AFFAIRES SCOLAIRES

Tarif cantine municipal et garderie scolaire :
Après délibération et examen des bilans financiers 2007-2008, le Conseil Municipal a fixé à 2,60 € le prix du repas élève et à 5,20 € le prix pour les enseignants. L'heure de garderie est fixée à 1,20 € (calcul à la 1/2 heure) et le prix du goûter à 0,70 €.

Aide aux devoirs :
L'activité " aide aux devoirs " a démarré le jeudi 16 octobre, le tarif appliqué est celui de la garderie, 1,20 € la séance.

Subvention / Collèges – USEP – Arbre de Noël :
Accord du conseil Municipal pour une subvention de 5,50 € par élève et par jour pour le collège Mathurin Martin (séjour de 5 jours à Paris pour 5 élèves) et pour le Collège de la Clarté (séjour de 4 jours à Groix pour 6 élèves).

Le conseil Municipal a confirmé la subvention de 0,15 € par habitant pour le matériel USEP, soit 157,50 € (Matériel sportif scolaire).

Accord d'une subvention de 9,50 € par élèves pour l'arbre de Noël pour les enfants scolarisés dans les deux écoles.

Déplacements vers Collège de Baud le mardi :
Une demande de subvention a été adressée au Conseil Général pour aider au financement des déplacements des élèves de cycle 3 de l'école Les hirondelles vers le Collège Mathurin Martin chaque mardi à partir de janvier 2009.

Transport scolaire :
Le Conseil Municipal donne un avis favorable au transfert de la compétence "Transport Scolaire" à Baud Communauté à partir de la rentrée scolaire de septembre 2009.

Conseil Municipal Enfants :
Le Conseil Municipal affirme sa volonté de mettre en place un Conseil Municipal enfants sous réserve d'un nombre suffisant d'intéressés. Une enquête sera faite auprès des enfants et leurs parents en début d'année 2009.

QUESTIONS DIVERSES

SPANC :
Une réunion d'information a eu lieu le 5 novembre. Les premiers diagnostics débuteront sur la commune en fin d'année.

Station d'Epuration :
Adhésion au SATESE (Affaires Techniques et Suivi de la Station d'Epuration) du Morbihan pour les années 2009, 2010, 2011 pour un coût annuel de 200 €. Un débimètre sera mis en place à l'entrée du premier bassin des lagunes.

Portage de Repas à domicile :

Le conseil Municipal a approuvé la décision du CCAS pour la signature avec la commune de Baud d'une convention permettant le portage de repas à domicile sur SAINT BARTHELEMY. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en Mairie au auprès d'Odile LE PABIC, responsable du CCAS.

Com. Environnement :

Le manque de civisme est toujours réel. Une nouvelle signalétique (en français et en anglais) est à l'étude. Les emplacements des éco-stations seront également revus.

Personnes Référents :

Le Conseil Municipal à décidé de nommer deux personnes référents non élues qui seront consultées dans des domaines qu'elles maîtrisent bien : Monsieur Gérard GUIGUENO (enseignant retraité) pour les affaires scolaires et culturelles et Madame LAVENANT Françoise (Présidente du GVA) pour les affaires agricoles et l'urbanisme.

Commission de recensement des cours d'eau :

Présidée par Madame Odile LE PABIC, huit exploitants agricoles ont accepté de composer, hors conseil municipal,une commission de recensement des cours d'eau. Commission mise en place dans le cadre du PLU : Didier LEGOUELLEC, Gilles LE PALLEC, Bernard LE COQ, Robert LE DORZ, Pascal LAVENANT, Georges NEDELLEC, Laurent BELLEC et Dominique CORRIGNAN. Cette commission est complétée par quatre conseillers municipaux : Emile LE MOULLIEC, Bernard ROBIC, David LAVENANT et Linda KUHN ainsi que quatre personnes (retraités, pécheurs ou chasseurs) Michel PETIT, Fernand LE GOUDIVEZE, Bernard LE GALLO et Bruno LE GAL.

Bureau de Poste :

Le Conseil Municipal s'inquiète des menaces de fermeture du Bureau de Poste. Une délibération pour le maintien du service a été adressée à la Direction de la Poste.

Achats divers :

(Après consultation et au mieux disant)
Une armoire réfrigérante d'occasion pour la salle polyvalente auprès de Pontivy Froid pour un montant de 1794 € TTC.
Une tondeuse auprès des Ets Loisirs Services pour un montant de 1320 € TTC.
Un copieur pour l'école auprès de Bureau 56 pour un montant de 1 435,20 € TTC.
Des illuminations de fin d'année chez BSI pour un montant de 1095,54 € TTC.
Deux tables et douzes chaises pour la cantine auprès des Ets BRN pour un montant de 747,46 € TTC.
Portes sur un placard de la Mairie avec En/se MAHO pour un montant de 1009,50 € TTC.
Remplacement des extincteurs de la salle de Sport par la Protection Armoricaine pour un montant de 336,07 € TTC.

Les jours et horaires d'ouverture de la mairie au public

Le lundi : 8h30 à 12h00 – fermé l'après midi
Le mardi et le jeudi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Le mercredi et le vendredi : 8h30 à 12h00 – 14h00 à 17h00
Le samedi : fermée

Tél : 02.97.27.10.88
Fax : 02.97.27.10.69
E-mail : commune-stbarthelemy@orange.fr
Site : www.saint-barthelemy56.net

Les jours et horaires d'ouverture du Bureau de Poste

Tél. : 02 97 27 11 08

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h00 à 11h00 - 14h15 à 16h30
Mardi : 9h00 à 11h00 - 14h15 à 18h00 (présence d'un conseiller financier)
Samedi : 9h30 à 12h00
Départ du courrier à 15h00 du lundi au vendredi, à 11h15 le samedi

Les jours et horaires d'ouverture des Déchetteries

Pluméliau - Kerledorze

Tél. : 02 97 51 98 35
Le lundi, mercredi et le samedi : 9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h00
Le jeudi et le vendredi : 13h45 à 17h00

Melrand – Pont Illis

Tél. : 02 97 28 80 84
Le lundi et le samedi : 9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h00
Le mercredi : 13h45 à 17h00

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

L'administration fiscale nous demande, après chaque renouvellement de Conseil Municipal, de lui transmettre les coordonnées de 24 personnes pour faire partie de la " commission communale des impôts ". Sur ces 24 personnes, 12 d'entre elles sont désignées par le service des impôts.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
BOTHUA Jean - Retraité - 1, route de Baud	LE MOULLIEC Paulette - Retraitée - 1, rue des Marguerites
LE GOUDIVEZE Fernand - Retraité - Kernestic	LE PABIC Paul - Retraité - 15, rue de la Mairie
NEDELEC Georges - Agriculteur - Kercadio	GUIGUENO Gérard - Retraité - 26, rue de la Poste
BELLEC Armel - Retraité - St Thuriau	LE GALLO Bernard - Retraité - Kergras
LE COQ Dominique - Agricultrice - Le Squirio	LE SAUX Mickaël - Agriculteur - St Corentin
PAULIC Chantal - Secrétaire - 3, rue de la Forge - 56390 ST GERAND	GILLARD Guy - Retraité - 24, rue de la Gare

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion de ce 90ème anniversaire de l'armistice de la " Grande Guerre ", une foule toujours aussi nombreuse a assisté à la cérémonie au monument aux morts.
Après quelques mots de Monsieur le Recteur, Monsieur Noël MAHO, Maire, a lu le message officiel du ministère des Anciens Combattants. Puis deux enfants : Alix LAVENANT et Gurwan CORRIGNAN ont rendu hommage au dernier poilu : LAZARE Ponticelli disparu en mars 2008.
A l'issue du recueillement et de la sonnerie aux morts, les personnes présentes ont été conviées au vin d'honneur offert par la municipalité.

CCAS – REPAS DES AINES

Après la cérémonie, les aînés invités par le CCAS se sont rendus à la salle polyvalente pour partager un repas fort apprécié de tous.
Monsieur le Recteur, Monsieur Jean-Paul BERTHO, Monsieur Noël LE LOIR (excusé) étaient également conviés à ce repas.
Au cours du déjeuner, Monsieur le Maire, a présenté les nouveaux membres du CCAS : Josette LE SAUX, Yolande KERVARREC, Catherine ALART, Bernard LE SOMMER associés aux anciens membres : Evelyne ELEDU, Anne-Marie GOUELLEC, Dominique LE COQ, Bernard LE GALLO et Odile LE PABIC.
Odile LE PABIC est Vice Présidente du CCAS, chargée des affaires sociales.
A l'occasion de ce moment festif, les doyennes et doyen suivants ont été mis à l'honneur :

- Germaine LE GALLO de Kermabernars née le 06/10/1920
- Céline AVIGNON de la Rue du Stade née 25/05/1922
- Joseph LE BRAS de Libihan né le 25/03/1922

Un bouquet de fleurs et un coffret dégustation leur ont été offerts par le CCAS.
Les contes et chansons de circonstances ont mis nos aînés en fête.
Ce fut l'occasion d'informer nos aînés qu'un service de portage de repas a domicile a été mis en place depuis quelques mois.

Joseph LE BRAS, Germaine LE GALLO et Céline AVIGNON lors du repas du CCAS

COLIS DE NOEL

Le CCAS remercie les enfants qui ont confectionné des cartes de vœux pour nos aînés.
Ces cartes ont été jointes aux colis de noël.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Depuis quelques mois, fonctionne, à Saint-Barthélémy, un service de portage de repas a domicile.
Ce service de portage de repas à domicile vient en aide aux personnes âgées et aux personnes qui, en convalescence, ne peuvent momentanément préparer leurs repas.
Nous souhaitons développer ce service qui donne entière satisfaction aux bénéficiaires actuels.
C'est grâce a un accord passé avec le CCAS de Baud (avec lequel la municipalité a signé une convention) que ce nouveau service a pu être mis en place.
Les repas (au prix de 9,10 Euros) sont préparés à la maison de retraite de Baud.
Ils sont composés de :

- Un potage
- Une entrée au choix
- Une viande ou poisson
- Un plat de légumes au choix
- Un fromage
- Un dessert au choix
- Une part de pain

Ces repas peuvent être livrés à domicile tous les jours de la semaine ou certains jours, à la demande.
Il suffit de réchauffer les plats et de se mettre à table.
Bon appétit !
N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie (02.97.27.10.88) ou auprès d'Odile Le Pabic (02.97.27.11.36)

BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte de la banque alimentaire a eu lieu les 28 et 29 novembre 2008.
3602 kg de denrée diverses ont été récoltés dans les commerces de Baud, soit un peu mieux que l'an passé où 3580 kg avaient été collectés Elles seront redistribuées aux bénéficiaires du canton de Baud.
La banque alimentaire est ouverte aux personnes en difficulté permanente ou momentanée. Une bourse aux vêtements est possible aux heures d'ouverture de la banque alimentaire.
N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie (02.97.27.10.88) ou auprès d'un membre du CCAS.

ART DANS LES CHAPELLES

Pendant la 17ème Edition qui s'est déroulée du 5 juillet au 15 septembre 2008, Paul Alexandre Rémy a exposé son œuvre à la chapelle de Saint Adrien.
Il a réalisé sur place une sculpture en métal et élastomère en tenant compte du volume important qu'offre la chapelle. Cette œuvre a remporté un très grand succès.
Saint Barthélémy se positionne en 4ème place au niveau des fréquentations pour cette 17ème édition, 3 995 visiteurs ont été enregistrés.
Nous tenons à remercier Murielle le Guennec et Camille le Tallec, qui ont contribué, par leur accueil, au bon déroulement de cette manifestation. Ces deux guides sont diplômées d'études supérieures en arts plastiques et en histoire de l'art.
Nous vous donnons rendez vous pour la 18ème édition en 2009 avec un nouvel artiste.

TICKET SPORT

Le programme de juillet constitue un temps fort et intense pour tous les jeunes participants. Le ticket sport vit au rythme des sorties, des activités sur place et du mini camp. Les jeunes ont pu s'éclater au p'tit délire, ou encore au karting ainsi qu'à la récré des 3 curés. Cette sortie a connu un véritable succès. En effet, il y avait autant d'enfants sur liste d'attente que d'inscrits. Aussi, la municipalité a souhaité mettre en place un car complet pour les enfants de la commune. Les nouveautés pour cet été 2008 étaient les stages de 3 jours de calligraphie (Delphine Decloët) et de dessin (Valérie Poirier). Ceux-ci ont permis aux jeunes de s'initier aux techniques d'écriture et de dessin. Cela les a enchantés, ils ont carrément adoré. Les petites sorties nocturnes plaisent toujours autant à nos ados car ils se retrouvent entre eux ou avec leurs copains de Baud autour d'un bon repas (Mc Do, mdr !!!), d'une partie de bowling, de pistolet laser ou encore de sports collectifs. L'un des moments forts du ticket sport estival fut le séjour court (mini camp). Celui de cette année était très alléchant avec baignades à la plage, promenades en rosalie (vélos à 4 ou 6 places), équitation ou encore spectacles de marionnettes ou musical avec un bagad celtique. Les 8 – 11 ans se faisaient une joie de partir pour leur première fois hors de la commune avec le ticket sport à Quiberon. Hélas, les conditions climatiques très difficiles nous ont amenés à rapatrier tout ce petit monde dès le 1er jour du camp pour des questions de sécurité. Les 2 jours restants, des solutions de rechange ont été organisées afin d'atténuer la déception. Ils ont fait une sortie " cinéma – patinoire ", et une autre " Mc Do – piscine ".

Malgré ce point négatif, le ticket sport a répondu aux attentes et aux espérances, aussi bien auprès des enfants que des parents. La fréquentation a été très importante et a encore progressé par rapport à l'année 2007. En effet, ce sont 468 journées/enfants réalisées en 2008 contre 342 en 2007. S'il fallait démontrer encore la vitalité du ticket sport, la soirée de clôture " expo photos et diapos " en est une nouvelle preuve. Beaucoup d'enfants et de parents sont venus partager ce moment de convivialité et d'échanges. Le but de cette soirée était de faire découvrir, aux parents et élus, comment évoluent tous ces jeunes au sein de

cette structure et de mettre en avant le rôle important des animateurs. Merci également à Pamela qui apporte beaucoup dans le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs. Son dynamisme et ses compétences amènent un véritable soutien auprès de l'animateur communal.

La saison 2008/2009 a déjà démarré sur les chapeaux de roue avec son plein d'activités comme du roller, des grands jeux, des activités manuelles et bien sûr des sorties. L'une d'elles a marqué les esprits, c'est la sortie au FC LORIENT avec visite des installations du stade, de l'entraînement, suivi de la séance photos et dédicaces avec les joueurs professionnels. Les enfants ont été enchantés car l'accueil des dirigeants et des joueurs a été excellent. Merci aux MERLUS !

Pour le mot de la fin, merci à toutes les personnes qui viennent apporter leur aide ainsi qu'aux adolescents (Léonie et Cindy) qui aiment venir donner un coup de main.

CENTRE CULTUREL

Le Centre Culturel est un lieu de vie important pour les lecteurs et les internautes même si l'arrivée de l'ADSL a entraîné la perte de quelques abonnés. Des activités sont proposées comme l'heure du conte destiné aux 4 – 9 ans pendant les vacances, la garderie municipale qui se délocalise les 2e et 4e mardis de chaque mois à la bibliothèque municipale afin de lire ou jouer avec les logiciels éducatifs. Une exposition sur le thème des sorcières s'est déroulée fin novembre début décembre. A cette occasion, les enfants du ticket sport ont pu décorer la bibliothèque en réalisant des dessins et de la peinture sur vitre. Pour finir les enfants des classes de maternelle de la commune sont venus écouter Mr POUCE leur conter l'histoire de Tommy et de sa maison. Attention les enfants ! Mr POUCE ou un de ses amis sera peut-être de retour en 2009.

L'adhésion au Centre Culturel vous permet l'emprunt de livres et l'accès à l'utilisation du multimédia.

Les personnes qui désirent s'initier et se perfectionner en informatique disposent d'un créneau horaire le vendredi soir de 17h00 à 19h00. Contacter Xavier LE GOURRIEREC à la mairie (02.97.27.10.88).

Les jours et horaires d'ouverture du Centre Culturel au public

Le lundi :	16h00 à 19h00
Le mardi :	16h00 à 19 h00
Le mercredi :	9h00 à 12h00 - 17h00 à 19h00
Le jeudi :	16h00 à 19 h00
Le vendredi :	17h00 à 19 h00 (formation/perfectionnement informatique)
Le samedi :	10h00 à 12h00

Tél : 02.97.27.14.65
E-mail : bibliotheque.stbarthelemy@orange.fr
Site : www.saint-barthelemy56.net

Les tarifs pour l'année 2009

Abonnement Individuel :	8 €
Abonnement Famille :	15 €
Initiation informatique :	50 €

Nous vous souhaitons une Bonne et Heureuse Année 2009 et espérons vous voir, chers (es) abonnés (es) et nouveaux lecteurs, aussi nombreux. Vous serez les bienvenus.

AIDE AUX DEVOIRS

Pour donner suite à l'essai concluant proposé en fin d'année scolaire 2007-2008, l'aide aux devoirs est reconduite. Après enquête, onze familles étaient à nouveau intéressées. Depuis le 16 octobre dernier, quinze enfants du CP au CM2 de l'école des Hirondelles et de l'école Notre-Dame de Joie bénéficient de ce service tous les jeudis soirs. Les enfants sont accompagnés de leur école à la salle polyvalente par les trois bénévoles : Evelyne ELEDU, Guy LE ROUGE et Gérard GUIGUENO, qui les encadrent. Le tarif est de 1,20 € de l'heure.
Il est toujours possible d'intégrer le groupe en cours d'année.

Le groupe d'élèves et les trois bénévoles

RECEPTION DE FIN D'ANNEE AVEC LE PERSONNEL COMMUNAL ET DU CCAS

Le 20 décembre dernier, sur l'invitation du Conseil Municipal et du CCAS, une sympathique soirée a réuni l'ensemble du personnel communal et les aides à domicile. Monsieur Alphonse KERVARREC, Maire Honoraire, et Monsieur Jean PERRON, Maire Adjoint Honoraire, étaient présents. Les anciens élus du précédent mandant du Conseil Municipal étaient également conviés, de même que Messieurs BOTHUA et LE GOUDIVEZE, délégués pour la révision de la liste électorale.
Noël MAHO, Maire et Président du CCAS a remercié ses collègues du Conseil Municipal et du CCAS, l'ensemble du personnel pour leur implication dans la vie municipale. Il a souhaité de bonnes fêtes de fin d'année à tous.
Autour d'un copieux buffet préparé par le restaurant " Le Barthélémio ", la soirée s'est agréablement passée, agrémentée de chants et de danses, dans une excellente ambiance.

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

L'an passé, le relais a accueilli une centaine de parents à la recherche d'un mode de garde. Les informer sur le métier d'assistante maternelle, les démarches et leur rôle d'employeur, telles sont les missions du relais. Mais plus qu'un lieu d'information, c'est un lieu de ressources, de rencontres, de convivialité.
Les ateliers sont là pour en témoigner : proposés aux enfants et à leur assistante maternelle, ils sont toujours aussi fréquentés (vous pouvez d'ailleurs voir les photos sur le site de la ville de Baud). Depuis le mois de novembre, ces matinées ont lieu dans les nouveaux locaux du centre de loisirs.
Des sorties nous ont permis de prendre l'air : les enfants ont pu découvrir les joies du poney, ont pu caresser lapins, ânes, poules à la ferme de Brémelin à Guéhénno et des cochons dans une ferme de St Thuriau.
Quant au métier d'assistante maternelle, il évolue sans cesse. En effet, au-delà de la formation initiale obligatoire, les assistantes maternelles ont droit à la formation continue. Un droit récent, pour celles employées par des particuliers, qui est désormais opérationnel. Il revient désormais aux intéressées de profiter de ce nouveau droit, de l'expliquer à leurs employeurs et de les convaincre de l'intérêt qu'ils ont

à ce que " leur " assistante maternelle soit la mieux formée possible. Plus d'informations dans les guides disponibles au relais.
Le Relais est un lieu privilégié d'écoute. Sa fréquentation est basée sur le volontariat. Les activités proposées favorisent les échanges, le partage d'expériences, interrogent les pratiques professionnelles, sensibilisent au besoin de formation et participent à la construction de l'identité professionnelle.
N'hésitez pas à consulter la page du RAM sur le site de la ville de Baud, des informations y sont régulièrement apportées.

RAM- 4 rue de Botkermarrec
Tél : 02.97.51.02.19
Mél : ram@mairie-baud.fr
Le relais est un service gratuit et ouvert à tous

TELETHON 2008

Le Téléthon avait lieu le samedi 6 décembre sur la commune de Saint-Barthélémy. Pour le 10ème anniversaire de cette manifestation, un soleil radieux annonçait une superbe journée pleine de motivations et de générosité.
La journée démarrait sur les chapeaux de roues. En effet, à 6 heures, le four de kermorduel était allumé par Didier LE MERLUS et Michel EVANO pour recevoir la cuisson du pain et des brioches. Vers 11 heures, le conseil municipal et le club de l'amitié s'apprêtaient à accueillir les gens pour la vente de pâté de chevreuil, de pains et de brioches mais aussi pour la buvette et le vin chaud. Entre temps, 26 adultes et 7 enfants partaient en randonnée sous la conduite du club de VTT, de la place de l'église pour rejoindre Kermorduel. Une belle promenade à travers certains villages de notre commune ! A 13 heures, tout avait été vendu à Kermorduel ! Génial, non ?
En parallèle, le défi prenait place sous la conduite de Pamela COCOUAL aidée par Léonie BOUTTIER, Cindy GUINIO et Marvin GUEHENNEC dans le centre bourg, avec comme but de vendre un maximum de bouchons pour écrire : " TELETHON SAINT-BARTHELEMY 10 ANS ". Ce fut un succès total car le défi proposé à la population était réussi.
En soirée, l'OGEC, l'Amicale Laïque, l'AS St-Barthélémy et Bartattack avaient concocté un délicieux " jarret-frites " à la salle polyvalente. Ils avaient mis les petits plats dans les grands et de l'avis des personnes présentes, le repas a été apprécié. Comme chaque année, des parents d'élèves et des bénévoles avaient confectionné de succulents gâteaux pour le dessert. Une soirée réussie et conviviale !
Des succès en appelant d'autres, les délicieuses bouillies de millet confectionnées par Odette NICOL sont parties comme des petits pains. Les 260 barquettes ont fait le bonheur de nombreux gourmands.
Que la somme soit petite ou importante, ne l'oublions pas, c'est le geste qui compte !
Merci à toutes les associations participantes, aux boulangers Laurent et Chantal LE GOURRIEREC, aux personnes qui ont fourni les matières premières ainsi qu'aux bénévoles. Merci aussi à la population bartholoméenne. Vous avez prouvé que Saint-Barthélémy avait du cœur malgré une année 2008 difficile pour tout le monde avec la crise économique et sociale.

l'année prochaine, pour l'édition 2009 !

BILAN TELETHON 2008

RECETTES		DEPENSES	
Randonnée	29,50 €	Boissons bouillie etc…	270,10 €
Club 3ème âge	103,00 €	Assurance	31,00 €
Repas(bénéfice net)	1 086,29 €		
VTT	200,00 €		
Vente de pâté, pain, brioches et bouillie	861,60 €		
Bouchons	218,70 €		
Vin chaud	67,80 €		
Buvette kermorduel	169,60 €		
Urne boulangerie	30,00 €		
TOTAL RECETTES	**2 766,49 €**	**TOTAL DEPENSES**	**301,10 €**
BENEFICE TELETHON 2007 2 465,39 €			
VERIFICATION CHEQUES		**RESULTAT ANNEE 2007**	**2 291,30 €**
Chèque Repas	1 086,29 €		
Chèque (défi, don 3ème âge, pains brioches, bouillie, boutons)	1 179,10 €		
Chéque VTT	200,00 €		
TOTAL REMIS A AFM TELETHON 2 465,39 €			

SPANC

Chronologie des opérations :

2009 : DIAGNOSTIC A LA PARCELLE (68 €)

2010 : Courrier de mise en conformité **OU** Menus travaux à réaliser et entretien (32 €/an pour tous)

ou

2011 : REHABILITATION PRIVEE PAR LE PROPRIETAIRE SEUL (4 ans maxi après le diagnostic)

ETUDE DE SOLS
DEMANDE D'INSTALLATION
Instruction du dossier par la BAUD Communauté

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE
- Contrôle de bonne réalisation par la BAUD Communauté
- Vidange des anciens ouvrages par une société spécialisée : envoi d'une attestation à la BAUD Communauté

Redevances pour le contrôle de conception
Redevance pour le contrôle des travaux

REHABILITATION PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

ETUDE DE SOLS ET DEVIS ESTIMATIF DES TRAVAUX 2011
Réalisés par la BAUD Communauté par le 1er volet de la convention

TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE 2011 -2013

ou

REHABILITATION PRIVEE PAR LE PROPRIETAIRE SEUL

Redevance pour l'étude et son contrôle
Redevance pour le contrôle des travaux
Vidange des anciens ouvrages par une société Spécialisée : envoi d'une attestation à la BAUD Communauté.

REHABILITATION PUBLIQUE PAR SOCIETE CHOISIE PAR BAUD

Tous les frais sont subventionnés à hauteur de 30 % études, contrôles, travaux et vidanges. Le particulier rembourse la part restante.

DU BIO A LA CANTINE SCOLAIRE MUNICIPALE

En octobre 2007, le Grenelle de l'environnement a fixé un objectif de 20% de repas bio dans l'ensemble de la restauration collective publique d'ici 2012.
Dans notre commune, les élèves déjeunant à la cantine municipale ont pu apprécier quatre repas biologiques servis tout au long de l'année scolaire 2007-2008. Cette initiative, qui contribue à la préservation de l'environnement, dans la mesure où l'agriculture biologique garantit l'absence de produits chimiques de synthèse et interdit l'utilisation d'OGM, avait été relayée par le corps enseignant qui avait assuré des activités pédagogiques autour de l'agriculture biologique.
Cette année, la Commune reconduit l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique à la cantine scolaire, mais préfère, à ces initiatives ponctuelles, la régularité et la pérennité des commandes, qui permettent de banaliser les produits biologiques et d'assurer à la filière biologique une stabilité et un développement. Ainsi, à compter de décembre 2008 (date de la 1ère livraison) toutes les commandes de céréales (pâtes, riz, semoule, farine de blé) et de condiments (sel, poivre, moutarde, huile, vinaigre) que la commune passera seront issues de l'agriculture biologique. Le fournisseur est Bio Pôle. Par ailleurs, à chacune de ces commandes, la commune profitera de la livraison unique (afin de bénéficier de prix plus compétitifs) pour commander également des produits frais (viande, produits laitiers) qui seront servis au cours d'un repas.
L'introduction progressive d'ingrédients biologiques dans les repas permet de maîtriser les coûts, qui, on peut le regretter, restent plus élevés que ceux des ingrédients conventionnels. Le surcoût reste néanmoins raisonnable au regard de la qualité gustative et nutritionnelle de ces produits, quelques exemples : pour les pâtes 2,38 €/kg contre 2,05 €/kg, pour la semoule de couscous 2,69 €/kg contre 2,22 €/kg. En ce qui concerne le riz, l'inverse est constaté puisque le prix du riz issu de l'agriculture biologique est inférieur au prix du riz conventionnel 2,08 €/kg contre 2,39 €.

CHOISIR L'EAU DU ROBINET

Les élèves fréquentant la cantine municipale boivent désormais chaque midi de l'eau du robinet.
Plusieurs raisons ont motivé cette décision :
Tout d'abord, l'eau du robinet, qui fait l'objet en France d'une surveillance rigoureuse et constante ainsi que de contrôles très sévères, est bonne à boire. Ce constat a été confirmé dans notre commune par les résultats de l'analyse effectuée en septembre 2008, par le laboratoire départemental d'analyses du Morbihan, qui démontrait que "les paramètres contrôlés sur ce prélèvement satisfont aux critères requis d'une eau destinée à la consommation humaine".
L'argument prix plaide aussi pour l'eau courante. En effet, l'eau en bouteilles est de 100 à 300 fois plus chère que l'eau du robinet pour une qualité qui n'est pas meilleure.
Enfin, la consommation d'eau en bouteilles a un coût énergétique et environnemental important, compte tenu de la matière première (les bouteilles en plastique proviennent de la pétrochimie), du transport et des déchets que représentent ces bouteilles.
Ainsi boire de l'eau du robinet c'est faire un geste pour l'environnement à un moindre coût.

Petits conseils :

Si le goût du chlore de l'eau du robinet vous dérange, il suffit de laisser l'eau s'aérer.
Mettez par exemple l'eau dans une carafe ouverte, placée pendant une heure dans le bas du réfrigérateur, et vous serez débarrassé de cette "odeur d'eau de javel".
Que vous buviez de l'eau du robinet ou de l'eau en bouteilles, elles ne doivent pas être consommées après un ou deux jours, car elles sont progressivement contaminées par les bactéries.

PLUVIOMETRIE

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
JANVIER	312,3	89,2	159,3	204,8	72,7	37,6	94,2	182
FEVRIER	84,2	111,4	95,7	28,8	38,4	80,6	171,3	82,3
MARS	229,3	79,5	29	72,4	55,7	164	106,2	116,8
AVRIL	101,7	48,3	34,1	88,8	83,4	48	56,4	79,3
MAI	42,5	129,5	56,2	43,7	52,2	71,4	95,5	95,1
JUIN	29,7	60,3	22,7	29,4	27,1	11	143,6	34,8
JUILLET	76,8	57,2	63,8	114,7	57,1	28	83,2	66,8
AOUT	98,5	62,7	15,2	143,9	31,8	53,9	81	80
SEPTEMBRE	35,4	11,2	20,4	26,9	42	62,7	20	99,4
OCTOBRE	136,9	180,2	111,2	194,7	131,3	183	18,5	94,4
NOVEMBRE	32	197,6	165,1	25,9	110,2	117,7	83	105,2
DECEMBRE	60,4	158,6	92,4	44,5	91,2	227,6	83,1	
(mm)	1239,7	1185,7	865,1	1018,5	793,1	1085,5	1036	

REPAS DE CLASSE 8

C'est avec beaucoup de plaisir que les participants de la classe 8 se sont retrouvés pour partager un bon repas le 5 octobre 2008

NAISSANCES

Antonin LE MOUEL	Le 31 janvier	1 Bis Rue des Peupliers
Lenna CADO	Le 21 février	13 Bis Rue de la Résistance
Manuella LE GALLO	Le 13 mars	14 Rue de la Gare
Mathis BELLEC	Le 22 avril	Kerhéro
Adam LE MAREC	Le 25 avril	3 Rue de Kergallic
Melwyn LE STIR	Le 13 mai	19 Rue des Marguerites
Yanis ALLAIN	Le 22 mai	6 Rue des Marguerites
Valentin LE DU	Le 15 juillet	3 Cité des Bleuets
Ewen SAGOT	Le 1er août	2 Rue de Libihan
Isaline INFRE—BRANDICOURT	Le 12 août	Avéléhon
Maïlys JEGOUX	Le 2 septembre	5 Lot de la Suchetterie
Yaëlan LE GRATIET	Le 21 septembre	St Thuriau
Lilou RYO-NACHEZ	Le 22 septembre	Lann Mézo
Louis LE CAM	Le 23 septembre	12 Lot de la Suchetterie
Melvin CARNAC	Le 26 septembre	31 Rue de la Poste
Mathilde MADUREL	Le 12 novembre	12 Rue de Libihan
Coline VAILLANT	Le 4 décembre	7 Ter Citée des Bleuets

Tous nos vœux à ces beaux bébés et félicitations aux heureux parents

MARIAGES

SERVY Frank (Paris 17ème) et GOLDSMITH Helen (Clécran) 31 mai
BOUBLI Mathieu (Plougoumelen) et EVANO Marie (Kerdec) 12 juillet
LE FUR Stéphane (Baud) et LE TOUZIC Caroline (Talhouët) 9 août

MARIAGE *(Hors Commune)*

AUTHIER Philippe (Pontivy) et HELFRICH Sylvie (Kerledorze) 21 juin à Pontivy

Toutes nos félicitations à ces jeunes mariés

DECES

JAN Anna née LE MER (85ans)	31 janvier	14 Rue de la Mairie
BONNAR Jean née GALACHER (62 ans)	5 février	Kerguillouzo
LE GAL Bénoni (89 ans)	28 février	St Ily
KERVIO Lucie née KERVARREC (88 ans)	31 mars	Kergouave
LE PESSEC Mathurin (66 ans)	18 avril	St Fiacre
JAN Marie Louise née POULAIN (89 ans)	20 avril	St Adrien
ROHO Albertine née LE GOFF (85 ans)	29 avril	Kerven
DUCLOS Anne Marie née COMPAGNON (79 ans)	30 mai	Fontaine St Jean
LE PESSEC Fernande née LE GOUAS (82 ans)	24 juin	16 Rue de la Poste
LAHAYE Simone née EDY (74 ans)	27 juin	29 Rue de la Poste
NEDELLEC Ambroisine née DANET (75 ans)	30 août	Kercadio
LE VEILLIO Marie Lydie née KERJOUAN (89 ans)	7 septembre	Le Galluage
KERVEGANT Sébastien (30 ans)	13 septembre	Talforêt Haut
LOHEZIC Michel (63 ans)	5 octobre	2 Rue du Vieux Bourg
LE GOFF Paul (70 ans)	11 octobre	5 Route de Baud
HENRIO Jean (70 ans)	20 octobre	6 Rue de Libihan
FROLICH Maurice (72ans)	25 octobre	3 Place de l'Eglise
QUERO François (76 ans)	4 novembre	10 Rue de Libihan

Nos sincères condoléances aux familles des défunts

ECOLE LES HIRONDELLES

L'école des Hirondelles a connu cette année une forte affluence d'élèves. Elle compte maintenant 74 élèves répartis en trois classes. L'équipe pédagogique a accueilli une nouvelle enseignante Marianne Lorguillioux en maternelle, épaulée par Nadia Guyomard l'ATSEM. Mary le Cloërec a en charge la classe de cycle 3 et Anne Chérel-Le Dem celle du cycle 2 ainsi que la direction. David Le Gallo, intervient en qualité d'animateur communal.

Côté projets, il faut rappeler que sans l'Amicale laïque, nous n'en aurions pas autant! Au programme de cette année scolaire : théâtre, activités sportives, projet autour de l'environnement, musique... Nos partenaires comme l'école de musique de Baud, l'OCCE, l'USEP nous permettent de bénéficier d'intervenants qualifiés et de ressources pour mettre en place des projets passionnants.

Le 19 décembre, les enfants ont présenté un spectacle de chants préparés avec Fabien Robbe, dumiste de l'école de musique de Baud. En janvier, nous démarrerons notre cycle d'activités sportives qui concernent cette année les petits, les moyens et les grands. Toute l'école sera sportive ! Au deuxième trimestre, les élèves de cycle 3 assisteront à plusieurs représentations théâtrales dans le cadre d'un parcours de spectateurs

et les élèves de cycle 2 travailleront avec une scénographe, artiste associée au CCDB de Lorient. Au troisième trimestre, il sera question de nature et d'environnement puisque des sorties sont d'ores et déjà prévues.

Nous irons aussi à la piscine accompagnés de nos habituels bénévoles que nous remercions pour leur gentillesse et disponibilité. L'année scolaire s'annonce dynamique, riche de projets grâce à l'implication de toute l'équipe de l'école, des parents (avec une "spéciale dédicace" à ceux de l'Amicale), de la municipalité et des habitants de St Barthélémy.

Atelier Patato-Gravure à Poul Fetan

AMICALE LAÏQUE

Le bureau de l'Amicale a été renouvelé et se compose désormais comme suit :

Manuela CADO, *présidente*.
Fabienne MUSIALl, *vice-présidente*.
Linda JIMENEZ-KUHN, *trésorière*.
Pierre-Yves LE ROUX, *secrétaire*.
Frédérique LEJEUNE, secrétaire adjointe.

Voici quelques dates à retenir pour cette nouvelle année :

- Courant février : Vente de bouillie de millet.
- Le 8 mars 2009 : A la salle polyvalente, «Kig ha farz» préparé par Alain GUEHENNEC de « l'Embuscade », suivi d'une animation musicale et d'une tombola.
- Carnaval avec la fanfare « Fabaco »de Baud (date à définir).
- Le 27 juin 2009 : Kermesse de l'école.

Les activités organisées par l'Amicale ont permis de dégager :

- Un solde excédentaire de 4 662,04 Euros en début d'année scolaire.
- Le solde excédentaire en fin d'année scolaire était de 1 410,26 Euros.

Grâce aux bénéfices générés par les repas et la kermesse, l'Amicale a pu participer aux financements de la classe découverte, sorties scolaires, cinéma, USEP, transports pour les sorties et à l'achat des cadeaux de Noël, des jeux et meubles pour la classe maternelle.

Merci à tous pour votre participation passée et à venir, et n'oublions pas le vieil adage qui nous dit :

« Les petits ruisseaux font les grandes rivières »

Bonne et Heureuse Année à tous,
L'Amicale.

ECOLE NOTRE DAME DE JOIE

L'année 2008 fût riche en évènements à l'Ecole Notre Dame de Joie.
Comme les années précédentes, les enfants ont bénéficié d'un certain nombre d'activités dans les deux classes.
Grâce à Fabien ROBE, nos élèves profitent, chaque année, d'un apport supplémentaire en musique (chant, manipulation d'instruments), au deuxième trimestre pour 2008.
C'est à l'occasion de l'arrivée des beaux jours, par le biais d'un carnaval et grâce à la fanfare de l'école de musique de Baud, que les enfants ont fait profiter leurs parents de leur savoir-faire en chant.
Comme tous les ans, nos enfants (du CP au CM2) participent, avec un grand plaisir, à l'activité piscine à Baud, au troisième trimestre. Nous sommes également accompagnés de David.
Le travail en littérature de jeunesse se poursuit avec les écoles privées du réseau de Baud, et ceci de la maternelle au CM2. Donnons envie à nos élèves d'aller vers les livres, vers le monde de l'écrit. La bibliothèque de la commune permet de servir, avec grand plaisir, tous les ans, ce projet, avec l'aide de David évidemment.
Les élèves de la classe de CE/CM bénéficient toujours de cours d'anglais chaque mardi et jeudi après-midi, grâce à une enseignante du collège Notre Dame de la Clarté de Baud.
Au mois de février, petits et grands ont fêté le carnaval et la chandeleur comme à leur habitude. Délicieuse petite pause après avoir tout bien préparé !
Au cours du troisième trimestre, les élèves de CM2 se sont rendus au collège Notre Dame de la Clarté à Baud, pour y vivre la journée d'un élève de 6ème. Cette formule a, une fois de plus, beaucoup plu et sera sans doute reconduite en 2009.
Le 20 juin 2008, les CE2/CM1/CM2 ont participé aux jeux départementaux organisés par l'UGSEL (Organisme gérant le sport au sein de l'Enseignement Catholique). Un rassemblement de plus de 2 000 élèves des écoles catholiques du Morbihan qui a eut lieu à Plouay. Une journée sportive en lien avec la protection de l'environnement et le développement durable !
Pour finir l'année scolaire, les enfants des deux classes se sont rendus au Village de l'An Mil à Melrand. Ce fut une journée riche en découvertes historiques. Nous nous sommes même essayés aux méthodes de construction de ce temps lointain… Une journée vraiment très agréable !

OGEC

L'OGEC est donc l'employeur du personnel de l'école Notre Dame de Joie.

Le Bureau est, cette année, composé de 6 nouveaux membres.

- *Présidente et Vice-présidente :*
  Lénaig GUEGANIC et Françoise FLEURY
- *Trésorière et Trésorier Adjoint :*
  Sylvie LE LOUER et Alain LE GAL
- *Secrétaire et Secrétaire Adjointe :*
  Lionel NOUVEL et Lydie BELLIL.

Ces membres, l'ensemble des parents et amis de l'école se sont employés à assurer le fonctionnement de l'école.
Plusieurs tranches de travaux d'embellissement ont eu lieu au cours de l'année 2008 et en particulier, des travaux de peinture et de nettoyage. La cour de l'école s'est vue réinvestie à l'occasion de la soirée crêpes qui a été un succès.
Quelques parents et amies de l'école ont aussi régulièrement préparé de la bouillie de millet qui a su ravir les palais ; Que les gourmets se rassurent, l'opération va être reconduite !
Thérèse CONANEC, notre cantinière, a fait valoir ses droits de départ à la retraite… Adieu donc les bons petits plats et les bonnes frites maison de Thérèse ! C'est désormais une société de restauration qui livre les repas à la cantine, que nous avons équipée d'un nouveau frigidaire et d'un lave-vaisselle. Ces repas sont d'excellente qualité et permettent une grande diversité des menus.
A la rentrée 2008, un pot de bienvenue a été proposé. Il a permis aux « anciens » et aux « nouveaux » de se rencontrer. L'ambiance était festive et chaleureuse, chacun avait apporté un « petit quelque chose » à partager.
Pour les fidèles et amis de l'école, le Rost er Forn du mois d'octobre a encore fait des émules…

L'année 2009 sera l'année du 10ème anniversaire du LOTO de l'école …

VTT ST-BARTH

Pour la 7édition de notre randonnée, nous avons choisi la date du 23 Novembre et pour une fois les cieux nous ont été favorables.
En effet, par une belle matinée, nous avons rassemblé quelques 550 vététistes et 400 marcheurs qui ont pu apprécier, une fois de plus, la qualité de nos circuits, ce qui classe notre randonnée dans le Top 3 du Morbihan.
Cette prestation a été possible grâce aux nombreux bénévoles et aux membres de l'association VTT St Barth, qui compte 2 membres supplémentaires, Erwan et Denis, a qui nous souhaitons la bienvenue.
Encore une fois, nous tenons à remercier les propriétaires qui ont la gentillesse de nous mettre à disposition leurs terrains pour cette journée.

A vous tous, Bonne & Heureuse Année 2009
Le bureau

TENNIS CLUB

Un nouveau départ pour le Tennis Club
Suite à l'Assemblée Générale un nouveau bureau a été constitué :
- Président : LE DORTZ Robert
- Trésorier : LEFEBVRE Claude
- Secrétaire : LE DORTZ Dany

Pour les personnes intéressées, des entraînements sont réalisés le lundi soir et le jeudi soir à 19 heures.
Des cours d'initiations pourront être organisés, pour les jeunes (10 ans et plus) le dimanche matin.
Renseignements auprès de Monsieur LE DORTZ Robert au : 02.97.27.12.93

Le bureau

FOOT AS SAINT BARTHELEMY

Le club de l'AS Saint-Barthélémy est reparti pour cette saison 2008/2009 en engageant deux équipes : l'une en D3, suite à sa montée la saison précédente et l'autre en D4. Seulement 28 joueurs ont signé, c'est dire l'effectif limité mais, pour l'instant, les joueurs ont répondu présents chaque dimanche de compétition. Bravo aux joueurs.
L'équipe première continue son apprentissage dans cette division, et à l'heure actuelle, se positionne dans le ventre mou du championnat. L'objectif est de se maintenir pour cette première année à ce niveau. Le groupe étant très serré, les joueurs devront être très motivés pour obtenir ce maintien.
L'équipe B se situe dans le haut du championnat. C'est une équipe jeune qui ne demande qu'à progresser.
En catégories jeunes, le club a reconduit son entente avec Guénin pour les débutants, poussins et benjamins. Pour les moins de 13 ans, 15 ans et 18 ans, le club est en groupement avec Pluméliau et Guénin, ce qui permet d'avoir deux équipes dans chaque catégorie. A Saint-Barthélémy, ce sont les moins de 13 ans A et les moins de 18 ans B qui foulent le terrain.
N'hésitez pas à venir les encourager le samedi.
Le club est toujours à la recherche de joueurs non mutés pour compléter son effectif. N'hésitez pas à appeler au 02 97 27 15 54, si vous êtes intéressés.
Dates à retenir pour 2009 : le 30 mai, 18h, assemblée générale ; le 7 juin, fête de Kercadio-Tréblavet et le 30 août à Saint-Fiacre.

Bonnes Fêtes de fin d'Année et Meilleurs Vœux pour 2009.

Equipe A

Equipe B

BARTHATTAK *Nouvelle association d'animation culturelle*

Cette association a été créée en février 2008 à l'initiative d'une poignée de jeunes bartholoméens. Elle a pour but d'animer la vie culturelle de notre commune et de ses environs. Le bureau est composé de cinq personnes : Sébastien LE POULICHET, président ; Julien TROUDET, secrétaire ; Delphine LE PESSEC, secrétaire adjointe ; Alexandra MADUREL, trésorière ; Isabelle POEDRAS, trésorière adjointe. Barthattak compte déjà une quinzaine de membres tous attachés à leur commune et désireux de s'y impliquer. Leur but final est d'organiser un festival conjuguant différentes expressions artistiques pour les habitants, mais aussi avec eux. Toutes les idées et bonnes volontés sont les bienvenues.
L'association est ouverte et prête à accueillir de nouveaux membres.
Pour 2009, l'objectif est de se faire connaître en organisant des journées ou soirées d'animations festives, en participant à des événements sur Saint-Barthélemy en collaboration avec d'autres associations.

CLUB DES AMIS

Le club de l'amitié de Saint Barthélémy 2008 se porte bien malgré la diminution des adhérents. Le bureau se penchera sur toutes les activités diverses : Sorties, Lotos, Repas, Bals, Boules, Cartes. L'horizon devient obscur, les soixante ans sont absents. Que restera-il du club dans une dizaine d'années ?
Le 17 Janvier, Galette des Rois avec paiement des cotisations à 12 € à la salle polyvalente.
Le 20 Janvier, 1er Bal de l'an à la salle polyvalente avec l'orchestre « Tandem », grosse affluence.
Le 20 Mars, repas de printemps, une centaine de convives avec chants et danses bretonnes.
Le 15 Mai, sortie d'une journée à Audierne, La pointe du Raz. Direction le Cap Sizun, visite de l'aquashow, découverte de la faune et de la flore. 13 H, déjeuner en tête à tête avec les poissons. L'après midi découverte de la pointe du Van, la baie des trépassés et la mythique pointe du Raz avec vue sur la mer d'Iroise et l'île de Sein. Nous étions 90 personnes radieuses de cette belle journée ensoleillée.
Le 18 Mai 2ème Bal à la salle polyvalente avec l'orchestre « Nuit de Chine ». Beau Bal.
Le 17 Septembre, sortie d'une journée, direction l'île de Nantes. Pour la découverte du grand éléphant 12 mètres de haut, 8 mètres de large. Le tout pesant 45 tonnes de bois et d'acier. Les 35 passagers à son bord embarquent pour un étonnant voyage sur l'île. Depuis le dos de l'éléphant, vous êtes comme au 4ème étage d'une maison qui se déplace avec vue sur les quais de la Loire.
L'après midi, direction Place St Pierre pour une visite commentée de Nantes en petit train touristique.
Le Jeudi 9 Octobre, repas du club qui fêtait ses trente ans à la salle polyvalente avec une messe à 11h suivie d'un repas avec chants et danses, en présence de notre premier magistrat Noël MAHO et de son épouse, ainsi que notre prêtre Louis LE STRAT.
Le 12 Octobre, 3ème Bal avec l'orchestre «Nuit de Chine», petite assemblée.
Le 28 Novembre, sortie d'une journée en guise de fin d'année. Direction Beignon où nous avons assisté à un spectacle comique.
Ensuite direction la salle des fêtes de Monteneuf pour le déjeuner, animé par l'orchestre "Le Bon Temps".

Composition du Bureau :
Présidente : Eliane THOMAZIC – (Suppléant(e) : Jean CALVE – Thérèse CORNEC)
Secrétaire : Francis ARNAUD – Suppléante : Henriette HENRIO
Trésorière : Nicole PICAUD
Trésorier Adjoint : Robert LE COUVIOUR
Membres : Solange ANNIC, Jeanine BOUCHERY, Marie CORRIGNAN, Joseph KERJOUAN, Suzanne LE MERLUS, Emile LE PAIH, Léonie NEDELEC.

Bonne Année et Meilleurs Vœux 2009 à toutes et à tous.
Le Bureau

GAIA : Groupement d'Actions et d'initiatives pour l'Afrique.

Chaque début d'année, GAIA vous rend témoins, chers lecteurs du Bulletin Municipal de St Barthélémy, des Actions Humanitaires qu'elle mène inlassablement depuis tant d'années, sur ce petit pays d'Afrique de l'Ouest : le Togo qui connaît le plus fort pourcentage de trafic d'enfants sur la planète. « Amnystie International » communiquait en début 2008 le chiffre alarmant de 3000 enfants vendus en 2007 !

Pourquoi ? Une question que chacun d'entre-nous peut se poser et donne à réflexion.

Des familles pauvres, analphabètes, trop crédules, se laissent miroiter par des propositions de personnes sans scrupule, qui promettent monts et merveilles pour leurs enfants réduits à la misère sur leur village de brousse. Pour 15 euros, parfois moins, voire un petit sac de maïs, de haricots, une radio, une bicyclette, des petites filles (plus convoitées), des jeunes garçons, sont assurés de fréquenter l'école, puis prédestinés aux hautes études à l'Etranger. Ils seront professeurs, médecins, avocats, ministres et encore... contribueront au bien-être de leurs parents africains. Ce sont par là de meilleurs lendemains assurés pour toute la famille Togolaise. Des tristes réalités que découvrent lors de leur voyage, nos délégations associatives.

Pour estomper ce fléau, GAIA insiste sur l'Education, Base du Développement pour ce pays sans richesse, méconnu, que demeure le Togo, au moins aux niveaux élémentaires.

Témoignage d'un adhérent GAIA :

Revenu d'une mission sur un village de brousse enclavé, aux confins du Ghana, dans la région de l'Adélé, une anecdote qui explique pauvreté et cette soif du Savoir !

« - Dès 6 heures 30, je quitte ma case sans confort, emprunte une piste de sable forgée par les vieilles sandalettes des femmes allant ou revenant du marché, des champs, du marigot. Ces femmes, à l'allure altière, se déplacent toujours chargées sur la tête, soit de grandes cuvettes pleines d'eau, de fruits, de légumes, de sacs de charbon, de fagots de bois mort. Ce sont ainsi, environ 300 à 400 francs CFA sur la tête (60 cts d'euros) durant de longues distances, qui peuvent avoisiner, même dépasser les 10 kilomètres ... et un trésor d'enfant, insouciant, dodelinant au dos dans un pagne savamment noué.

Cette scène du quotidien m'impressionne, chaque fois que je me rends à l'école primaire, un apatam au toit de paille, où m'attendent 98 élèves pour une seule classe ! Vrai : on n'entend que le seul bruit de leur travail sur les ardoises...

Ils sont là devant moi, le sourire aux lèvres, le regard pétillant, trop souvent le ventre rebondi, bien en rang au premier coup asséné par un morceau de ferraille sur une vieille roue déshabillée de son pneu, accrochée au manguier, au milieu de la cour au sable fin.

Le mobilier scolaire a la richesse d'être en accord avec l'utilité que l'on en fait : un simple banc sert de pupitre, un morceau de craie c'est comme une lampe qui éclaire les doutes. L'ardoise, un ordinateur jamais épuisé, un simple cahier : c'est la source inépuisable d'une culture que l'on accroît chaque jour que Dieu fait. Un crayon ? Il s'évanouit toujours trop tôt.

Le bonheur fructifie dans la simplicité et je réalise que le bon travail, le sens de l'ordre, de la ponctualité, de l'amitié, sont des semences jetées en bonne terre, que dans le cœur de ces enfants si démunis, si heureux de vivre. »

Un autre fait vécu, raconté par un membre actif sur le terrain, qui interpelle !

« - Dans une classe aux murs de banco, percés de petit trous de part et d'autre, bien pensés pour laisser passer l'air, je retiens l'attention et l'intérêt d'une centaine d'enfants pour la leçon du jour avec les verbes du premier groupe.

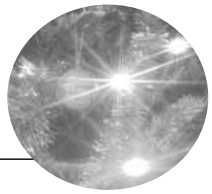

Après plus de 2 heures d'intense attention, j'invite mon jeune auditoire à sortir pour une récréation bien méritée. Surprise ! Ils refusent la suggestion, emportés par ce désir d'en savoir plus et toujours plus ...
Sur le tableau de planches noircies, économisant au mieux ma petite boule de craie, je griffonne un exercice et tous de se replonger, dans un bruit d'essaim d'abeilles. J'aspire à une bouffée d'air de l'extérieur...
Dès la porte de sortie franchie, je constate sur ma gauche un adolescent agenouillé sur le sol, l'oreille plaquée contre le mur de banco (moëllons de paille hachée et mélangée avec l'eau et la terre latérite). Surpris et craintif, il se relève, joint les mains, suppliant : « Pardon, pardon Yovo » puis s'enfuit, pieds nus, dans les hautes herbes de savane, détalant tel un lapin sans attendre son reste. Je perçois l'écho de quelques « Pardon Yovo » puis s'estompe sa voix d'enfant me laissant perplexe ! - Qu'a-t-il donc à se faire pardonner ?
Retour illico dans la classe studieuse pour obtenir des explications sur cette scène surprenante ... Kodjo se lève, baisse les yeux, (c'est là un signe de respect) d'une voix calme transmet la réponse partagée de tous : C'est un voleur, Monsieur Yovo, tous les jours il se cache pour voler les mots du maître. Il ne peut payer l'écolage, alors il se débrouille ...
Je refuse que pointe mon émotion... Je ne peux aider ce pauvre illettré, arrivé où ? Et je sais que trop, des centaines comme lui, prêts à s'agglutiner à l'entrée pour obtenir le minimum, afin d'accéder à cette richesse qu'est l'éducation. »

Domaine Santé :

Le grand Projet de Culture de Spiruline, arrivé à sa phase finale au mois de Juin, après bien des péripéties, permet ce jour la récolte de poudre verte, riche en protéines, en minéraux, en vitamines, pour pallier aux problèmes de la malnutrition infantile, de renforcer le système immunitaire des personnes adultes et des personnes vivant avec le VIH/ Sida, dans la région des Plateaux.
L'inauguration des bassins de spiruline s'est effectuée le lundi 1er décembre 2008 en présence d'une Délégation Gaia / Bretagne. Pour cette Première, des Hauts Responsables Togolais, dans le Domaine Santé, ont honoré de leur présence les festivités du jour. Les instructions des « jardiniers professionnels » formés à Dapaong par notre association, les témoignages des utilisateurs de l'algue verte, encouragent les bonnes volontés associatives qui, avec conviction ont mené l'initiative déclenchée et suivie depuis 2002 ! Un travail de longue haleine qui donne en 2008 des fruits prometteurs.

Domaine Agriculture :

Notre Vice-Président en mission humanitaire au Darfour a délégué, pour 2008, ses responsabilités de formateur près des Groupements Agricoles sur le Plateau de Danyi, à un Groupe d'Etudiants d'une Ecole d'Agriculture de Gourin, sous la houlette de leur Directeur de grandes compétences qui, à maintes reprises s'est déplacé pour GAIA au Togo. Leur récent voyage en cache un autre !

Domaine Conteneur :

Au 40 H.C prévu, il a fallu rajouter un 20 DRY, afin que tous les Dons collectés, 30 tonnes de marchandises puissent être acheminées. Les bonnes volontés Gaia ont respecté le rendez-vous à la Gare de Landévant, ce samedi ensoleillé du 20 septembre 08 et, comme à l'habitude, ont mouillé chemise. Monsieur Omorou représentant de l'Ambassade du Togo, n'a pas hésité à retrousser les manches, a su exprimer la reconnaissance de ses frères africains, lors du pot d'amitié qui a réuni les bénévoles à l'issue de la fastidieuse manutention.
Des ponts anéantis, suite aux inondations du 27 juillet, contrarient les déplacements à travers la région sud du Togo. Nos conteneurs, avant d'être dépotés sur leur lieu de destination, ont vécu de périlleuses aventures et déclenché des angoisses. Pour l'un, la durée du trajet : 3 jours et 3 nuits pour effectuer 430 kilomètres, suite à un accident provoqué par 2 énormes titans chargés à la mode africaine, l'un se dirigeant vers le Mali, l'autre descendant du Niger, qui, les roues en l'air, en travers de la route, ont bloqué la circulation sur cette piste déjà impraticable ! Enéné.
L'Association Humanitaire GAIA vous exprime ses remerciements, sa reconnaissance pour vos adhésions renouvelées, vous assure du bon usage de vos divers dons, vous souhaite une nouvelle année sereine, riche d'espérance.
Ensemble refusons le danger qui nous guette : Celui de devenir face à la pauvreté, des oisifs au c?ur tendre !
Une pensée que nous rapportait notre regretté Henri Sachot, à l'esprit missionnaire, qui a donné sa vie pour le Togo et dont les obsèques se sont déroulés le 26 novembre en la Cathédrale de Sokodé.

Epé yéyé na mi loo !

SECURITE ROUTIERE A ST BARTHELEMY

Le Conseil municipal m'a nommé "Référent Sécurité Routière" afin de sensibiliser nos concitoyens à l'importance de l'INSECURITE ROUTIERE qui constitue par ailleurs un des axes prioritaires de la politique de l'Etat dans le Morbihan.

Les enjeux sont les suivants :

* Lutter, par la prévention et l'information, contre les dangers de l'alcool et du cannabis au volant - 56% des tués étaient en 2007 sous l'emprise d'alcool et/ou de cannabis.
* Respecter les limites de vitesse particulièrement celles des 50 km/h aux entrées de l'agglomération ainsi qu'aux 30 km/h imposés dans les secteurs stratégiques de la mairie, du carrefour de l'église ainsi que de l'école. Cette limite, rarement respectée, est largement justifiée par la fréquentation piétonne à ces différents endroits.
* Sensibiliser les enfants (et leurs parents) aux déplacements à vélos. Le port du casque est VIVEMENT CONSEILLE pour tous les enfants de moins de 12 ans dont la morphologie les expose à un risque accru de traumatisme crânien.

Sur ces trois principaux points, il est déjà programmé une mise à disposition, ponctuellement, en collaboration avec les services spécialisés de Vannes, d'une PISTE VELO MOBILE afin de faire passer aux jeunes élèves des deux écoles, le "permis vélo" ainsi que le concept "permis piéton".

Quelques chiffres significatifs :

* La limite légale d'alcool est de 0,5g/l (la moyenne des accidents routiers dus à l'alcool, en Morbihan, était de 2,03g....!)
* Le taux d'alcool dans le sang continue à augmenter jusqu'à 1 H après l'ingestion du dernier verre.
* La résistance du corps humain, en cas de choc, est limitée à 70 Km/h. Au-delà de cette vitesse, il y a écrasement de la cage thoracique; d'où l'importance du port de la ceinture AV & AR ainsi que de la bonne fixation des sièges bébés.
* Facteurs d'accidents dans le département: - vitesse : 42% - alcool: 32% - ceinture/casque: 20% - perte de vigilance: 17%

Guy PRUVOT- conseiller municipal / référent sécurité routière

PHOTO YOLLANDE BELLEGO

SYNDICAT MIXTE DU PAYS TOURISTIQUE DE LA VALLEE DU BLAVET

CRE (Contrat Restauration Entretien) :

La dernière année de travaux du Contrat Restauration Entretien des affluents du Blavet mené par le Syndicat mixte du pays touristique de la vallée du Blavet est terminée. Ce sont plus de 200 km de rivières du territoire du SMPTVB qui ont bénéficié de ce programme d'interventions adopté en 2004 pour un montant global de près de 900 000 €.

La réalisation intégrale des travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve prévus montre l'implication des élus, des partenaires financiers, du technicien rivière et de l'ensemble des usagers.

Maintenant que les lourds travaux de restauration de la ripisylve sont achevés, nous allons nous pencher sur l'état écologique du cours d'eau, comme l'impose la Directive Cadre sur l'Eau.

En vue d'intégrer dans les meilleures conditions cette démarche dans un nouveau programme, une étude préalable à l'établissement d'un nouveau CRE est actuellement menée par le cabinet Hydroconcept. En parallèle, un chantier pilote a d'ores et déjà eu lieu sur la commune de Baud et de St Barthélémy sur le ruisseau du Roffol.

Travaux réalisés sur la commune de Saint Barthélémy au cours du CRE 2004/2008 :

Année	Rivière	Limite Amont/aval	M de rivière	€ HT
2005	Ruisseau du moulin de Guervaud	Moulin de Guervaud/D 142	1 330	4 244,00
2007	Ruisseau du moulin de Guervaud	D142/Blavet	2 388	5 365,14
TOTAL			**3 718 m**	**9 609,14 € HT**

Le ruisseau du Roffol après les travaux

Les travaux sur le Roffol ont permis le rétablissement de la continuité écologique, traduite par la libre circulation des poissons et des sédiments.
Ils ont consisté en 4 chantiers distincts : l'enlèvement de buses sous une passerelle piétonne, l'arasement partiel d'un ancien ouvrage d'irrigation, l'ouverture d'une brèche permanente dans un ancien ouvrage de dérivation et le remplacement de buses par un pont cadre.
Pour pouvoir engager ces travaux un dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau a été réalisé par le Syndicat mixte du pays touristique de la vallée du Blavet avec l'appui technique du Conseil Général du Morbihan et de l'ONEMA. Ce dossier a été ensuite instruit par la DDAF 56 qui a apporté un soutien actif.
De plus, il convient de relever l'implication des acteurs locaux à l'image de l'AAPPMA La truite baudaise qui a participé à ce projet dès son début par son soutien technique et financier. L'Agence de l'eau Loire Bretagne et le Conseil Général du Morbihan montrent leur intérêt pour notre travail en nous apportant les financements nécessaires à de tels projets.

NB : On appelle Ripisylve la végétation présente sur les rives.

Yves MERLE

Gérard Le Bouédec (SMPDB) avec les élus

PIEGEAGE DE RAGONDINS

La campagne de piégeage de ragondins a eu lieu du 17 octobre au 21 Novembre derniers, et a permis d'éliminer 33 ragondins.
Quatre chasseurs bénévoles ont participé à cette campagne (Jean Perron, Emile Perron, Emile Jacob et Jean Allano). La commune les remercie.
Cette campagne de lutte contre les ragondins permet de limiter les dégâts sur des digues, des étangs et des bords de rivières.

David LAVENANT.

LA TRUITE BAUDAISE

Depuis 2006, la Truite Baudaise, organise en partenariat avec la municipalité une matinée d'initiation pêche à destination des enfants, sur l'étang communal de Kergallic.
Cette animation gratuite connait un vif succès à la vue du nombre de participants qui pour certains prennent ce jour là leur première truite.
A cette occasion, dans le cadre de la convention signée avec l'APPMA, la municipalité apporte sa participation financière pour l'empoissonnement du plan d'eau.
Cette initiation pêche sera bien entendu reconduite au printemps 2009 et l'étang de Kergallic se verra régulièrement empoissonné de mars à juin par la Truite Baudaise.

Jean pierre FRANCOIS.

LE BARTHELEMIO

Depuis fin juillet 2008, Jean-Pierre LE ROUX et sa compagne Valérie vous accueillent dans leur établissement au centre du bourg : « LE BARTHELEMIO PIZZERIA GRILL » (ancienne crêperie).
Ils sont heureux de vous recevoir, que vous soyez en famille, entre amis, en groupe pour toutes les occasions.
Evidemment, ils vous proposent d'appétissantes pizzas à déguster sur place ou à emporter, mais aussi des pâtes italiennes, salades, viandes et desserts faits maison.
En semaine, une « Formule Midi » vous est proposée.
Nous leur souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite.

LE BARTHELEMIO PIZZERIA GRILL
2 route de Baud - Tél : 02.97.27.18.25
Fermé le lundi et dimanche midi

RAPPROCHEMENT DES SERVICES ASSÉDIC & ANPE (guichet unique)

L'ENJEU DE LA NOUVELLE ORGANISATION EST DE FAIRE GAGNER DU TEMPS A TOUS LES DEMANDEURS D'EMPLOI.

==> A l'ANPE, ils rencontrent d'abord un conseiller Assédic pour :
• Valider leur inscription faite au **préalable** sur **www.assedic.fr** ou éventuellement par téléphone au 3949 *(selon le service, appel gratuit ou de 0,11 € TTC depuis un poste fixe, hors éventuel surcoût de votre opérateur)*.
• Etudier leur demande d'allocation et obtenir les informations nécessaires à la gestion de leur compte, à l'actualisation de leur situation, ou accomplir un certain nombre d'autres démarches via leur espace personnel sur www.assedic.fr.
• Déterminer les risques de chômage permettant à l'Assédic et l'ANPE d'adapter les services adéquats à leur propre situation.
==> Puis, ils rencontrent, aussitôt et dans les mêmes locaux, un conseiller ANPE pour :
• Elaborer leur projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) au cours d'un entretien individuel.
• Enclencher les premières actions pour favoriser leur retour à l'emploi : consultation des offres d'emploi et d'orientation vers www.anpe.fr.

Assédic de Bretagne ANPE Bretagne

Calendrier des diverses manifestations pour 2009

(Dates communiquées par les associations)

Janvier

- **Vendredi 9** Vœux de la municipalité
- **Dimanche 18** Bal - Club de l'Amitié
- **Jeudi 22** Galette des rois - Club de l'Amitié
- **Samedi 24** Galette des rois - AS St-Barth (Jeunes)

Février

- **Dimanche 1er** Fest Deiz - Ecole de musique
- **Samedi 7** Coupe de Bretagne - Steren Dards Club

Mars

- **Dimanche 1er** Repas des chasseurs
- **Dimanche 8** Kig-Ha-Farz - Amicale Laïque
- **Dimanche 15** Bal - Club de l'Amitié

Avril

- **Dimanche 5** Repas à Emporter - Amicale Laïque

Mai

- **Vendredi 8** Repas -AFN
- **Samedi 16** Fest-Noz - Bella Travée
- **Dimanche 17** Bal - Club de l'Amitié
- **Dimanche 24** Pardon de St-Guen
- **Samedi 30 et Dimanche 31** Expo Calligraphie (Centre Culturel)

Juin

- **Samedi 20** Soirée Crèpes - OGEC
- **Dimanche 21** Rost-Er-Forn à Tréblavet AS St-Barth
- **Samedi 27** Kermesse - Ecole Publique "Les Hirondelles"

Juillet

"Art dans les Chapelles" à la Chapelle de St-Adrien

Août

- **Dimanche 30** Pardon de St-Fiacre
- **Dimanche 30** Jambon à l'Os à St-Fiacre AS St-Barth

Octobre

- **Mercredi 7** Bal - Club de l'Amitié
- **Dimanche 11** Pardon de St-Corentin
- **Dimanche 25** Rost-Er-Forn - OGEC

Novembre

- **Mercredi 11** Repas du CCAS
- **Dimanche 29** Rando - VVT St-Barth

Décembre

- **Samedi 5** Téléthon

La vie de la commune en images

Le 11 novembre 2008

Hommage des enfants au dernier poilu : LAZARE Ponticelli

TELETHON 2008

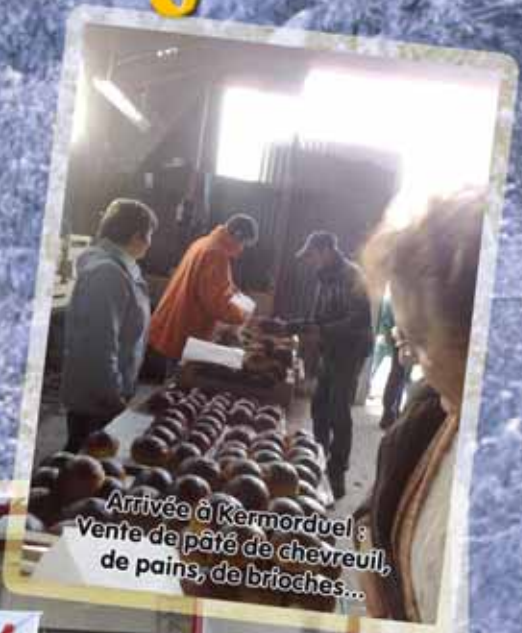

Arrivée à Kermorduel : Vente de pâté de chevreuil, de pains, de brioches...

Les randonneurs juste avant le départ pour Kermorduel.

PHOTO YOLLANDE BELLEGO

Etang de Kergallic

... et de vin chaud.

Initiation à la pêche organisée par La Truite Baudaise.

DIAMEN - imprimerie du Morbihan - 02 97 60 01 90